

Paris, le 27 octobre 2023

Objet : Remerciements de participation, de soutien ou d'intérêt à la conférence de consensus scientifique « *INM : De la science à la réglementation* », le vendredi 6 octobre 2023 de 9h à 12h30 au Sénat

Madame, Monsieur,

Au Palais du Luxembourg, en présence du Président de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, Philippe Mouiller, la restitution de conférence de consensus scientifique « *INM : De la science à la réglementation* » tenue le vendredi 6 octobre dernier est accessible en ligne npimodel.org. Nous vous remercions d'avoir contribué au succès de cet événement trans-disciplinaire, trans-sectoriel et trans-partisan de présentation du cadre méthodologique et éthique d'évaluation des INM (interventions non médicamenteuses). Plus de 200 acteurs majeurs de la santé en France étaient réunis. La conférence a permis de concrétiser le travail de la société savante internationale *Non-Pharmacological Intervention Society* (NPIS) autour de trois axes fondateurs pour les INM : établir une définition, un périmètre et un cadre d'évaluation spécifique. Ce dernier, nommé le **NPI Model**, a reçu la **caution à ce jour de 3 autorités de santé et 27 sociétés savantes françaises du domaine de la santé**. Les présentations et échanges furent d'une grande richesse. Ils ouvrent des promesses majeures pour la santé humaine, l'autonomie et la longévité en meilleure santé.

Le **NPI Model** va être étendu à l'Europe et au-delà. La NPIS a d'ores déjà engagé des contacts sur ce patrimoine immatériel de pratiques de prévention et de soin auprès de l'**UNESCO** et de l'**OMS**. Ces travaux seront restitués respectivement le 15 octobre 2024 à Paris la veille du 12^{ème} congrès mondial sur les INM, puis en octobre 2025 à Genève. Le **NPI Model** s'inscrit naturellement dans le cadre du programme universel des 17 objectifs de développement durable auquel l'UNESCO contribue activement depuis l'adoption en 2015 de l'Agenda 2030 par l'ONU. Par sa feuille de route définie en février 2022, la France « *mobilise et structure le mouvement multi-acteurs autour des 17 objectifs de développement durable* ». Dans le cadre de ses missions, la NPIS œuvre singulièrement pour l'objectif 3 : « *bonne santé et bien-être* ». Elle répond aussi aux priorités de l'OMS notamment en matière de prévention et de soin des maladies chroniques.

La conférence a confirmé la nécessité qu'un État engage des réflexions réglementaires et techniques dans les prochaines années afin que des INM corporelles, nutritionnelles et psychosociales, ciblées sur un problème de santé connu de la médecine occidentale, puissent être tracées et encadrées par des professionnels qualifiés. Les INM constitueront un important secteur d'innovations complémentaires des autres solutions de santé et une voie de maîtrise des dépenses de soin évitables et d'emplois de proximité dans une santé élargie aujourd'hui à la prévention. Dans cette optique, la NPIS a lancé le **référentiel des INM** referentielinm.org. Il se fera dans des partenariats respectant les valeurs de scientificité, d'intégrité, de transférabilité et de transdisciplinarité de la NPIS.

Au nom de la NPIS, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pr. Grégory NINOT

Président de la société savante NPIS gregory.ninot@npisociety.org

Directeur adjoint de l'Institut Desbrest d'Épidémiologie et de Santé Publique, Université de Montpellier - INSERM
Chargé de recherche à l'Institut du Cancer de Montpellier

